

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 70-407-1930 nomination

n° 70-407-1930

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 octobre 1930
Numéro JO n° 407 du 31/10/1930	Date du numéro 31 octobre 1930

TEXTE INTÉGRAL

6 octobre 1930, M Laloubère est nommée dactylographe et mise à la disposition de M. l'inspecteur des colonies, chef de la mission d'inspection, pour compter de la prise de service de l'intéressce, M » Laloubère aura droit à un salaire mensuel de 1.000 francs,